



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 2 Comité Directeur du 17 Octobre 2017

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mme. Chantal DELOGE, MM. Frédéric ANTONIO, Sébastien BRUGUIERE, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Serge JEGAT, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Mathieu PICARD, René SORIANO, Michel UNGRIA

ELUS EXCUSES :

MM. Patrick CABROLIE, Yves CAZAUX, Aboubacar SOUFIANI,

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative), Mr. Madjide AMER-SAID (CTD)

EXCUSE :

M. Olivier DURIGON (CDFA)

Les procès-verbaux des Commissions parus jusqu'à ce jour sur notre site internet sont validés par les Membres du Comité Directeur

1.Présentation du Plan d'Actions Techniques de la saison 2017-2018

- ___ M. Madjide AMER SAID présente le plan d'actions techniques de la saison 2017-2018 tout en insistant sur les nouveautés par rapport à la saison précédente.
- ___ En ce qui concerne la formation des éducateurs :
 - CFF4 : Priorité sera donnée aux clubs prétendant au Label Jeunes
 - Création d'un module animateur foot urbain et d'un module de base Gardien de But.

Le Plan d'Actions Techniques est ensuite soumis au vote des Membres présents du Comité Directeur et approuvé à l'unanimité.

2. Bilan et compte de résultat arrêtés au 30 juin 2017

- Le Trésorier Général présente les grandes lignes du Bilan et du Compte de Résultat de la saison 2016-2017, tout en précisant que les comptes ne sont pas encore définitivement bouclés à ce jour.

3. Modifications aux Règlements Généraux

- Le Président de la Commission Statuts et Règlements présente les propositions de modifications des Règlements Généraux telles qu'elles seront soumises au vote des clubs lors de l'AG d'Hiver. Les Membres du Comité Directeur donnent leur aval pour ces modifications.

4. Statut et Règlement : infraction au statut des Jeunes

- Le Président de la Commission Statuts et Règlements fait état de la décision adoptée lors de l'Assemblée Générale de la LFO en date du 30 juin 2017 à CASTANET, de ne mettre en application les sanctions pour les clubs en infraction au Statut des Jeunes qu'à compter de la saison 2019-2020.

De ce fait, pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019, les sanctions ne sont pas appliquées pour permettre aux clubs le temps de se mettre en conformité vis-à-vis des évolutions des obligations applicables à compter de la saison 2019-2020

5. Informations

5.1 Informations du Président

- Le Président informe de la mise en place d'une réunion décentralisée organisée par la LFO relative à la « Sécurité au sein des Clubs ». Il est préconisé d'inviter les référents sécurité des Districts lors des réunions de secteurs des Présidents de Clubs.
- Le Président fait un rapide compte-rendu du dernier Comité Directeur de Ligue qui a eu lieu le 7 octobre 2017 à Onet le Château.

5.2 Informations de la Secrétaire Générale

Réorganisation des Finales

- La Secrétaire Générale propose de mettre en place un groupe de travail impliquant des Membres volontaires du Comité Directeur afin de réfléchir à une nouvelle formule d'organisation des finales seniors pour la saison 2018-2019.

Candidatures

- Candidature de Monsieur CAVAILLES Jean Claude à la Commission Statuts et Règlements

- Candidature de Monsieur LATEULE Joseph à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

Ces deux candidatures sont approuvées à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

Demande du club de TERSSAC ALBI FC de sous-classer un joueur U16 qui n'a jamais pratiqué le football, ce club n'ayant pas d'équipe U17.

Les Membres du Comité Directeur se prononcent contre l'octroi d'une dérogation.

Point sur les licenciés

— 5 351 Licenciés contre 10 213 à la même période la saison précédente.

Ces données ne sont pas significatives vu le retard pris par la LFO dans l'établissement des licences.

AG d'Hiver : L'Assemblée Générale d'Hiver du DTF aura lieu le 17 novembre 2017 à ST PAUL CAP DE JOUX.

5.3 Informations de la Commission Technique

Contrôles sur les Critériums et Plateaux U13/U11/U7/U9.

— La démarche de contrôle des plateaux est lancée comme la saison précédente. Les clubs seront avertis et une information sur la procédure pour l'édition papier des licences leur sera communiquée.

5.4 Informations de la Commission des Compétitions

Sensibilisation à l'arbitrage U15

— Les deux journées se sont bien passées. Les clubs ont joué le jeu et le retour est positif.

Coupe de France Seniors

— Toutes les équipes Tarnaises ont été éliminées.

Coupe de France Féminines

— 4 équipes Tarnaises sont engagées en Coupe de France Féminines :

- ALBI ASPTT
- ALBI US
- GAILLAC US
- PAYRIN RIGAUTOU AS

GAILLAC a été éliminé au 1^{er} Tour. Les deux équipes de PAYRIN RIGAUTOU AS et ALBI US ont passé le 2^{ème} tour du 24 septembre 2017. Lors du tour suivant qui a eu lieu le 15 octobre entre les deux équipes Tarnaises, c'est ALBI US qui s'est qualifié aux dépens de PAYRIN RIGAUTOU. L'équipe de l'ASPTT ALBI rentrera plus tard.

Coupe d'Occitanie Seniors : Les rencontres du dernier tour géré par le DTF auront lieu le week-end du 21 et 22 octobre 2017.

5.5 Informations de la Commission Formation

- Formation de Secrétaires et Présidents de clubs
 - Présidents de Clubs : formation prévue le Mercredi 18 octobre 2017. 6 clubs inscrits.
 - Secrétaires de Clubs : formation prévue le Mercredi 8 novembre 2017
- Formation d'Arbitres Assistants Bénévoles : la CDA proposera une date.

6. Décisions

6.1 Décisions présentées par la CDA

Barème des Frais :

- Le Président de la CDA présente une mise à jour du barème incluant les barèmes régionaux et les réajustements pour les rencontres U17.
- Ces nouveaux barèmes seront mis en application au 1er Novembre 2017 sans effet rétroactif.

7. Questions Diverses

7.1 Par la Secrétaire Générale : Coupe Interdistricts U19

- Les clubs U19 ont demandé des délégués pour les rencontres de Coupe U19 opposant des clubs Tarnais. Il est décidé qu'il est du ressort des clubs de demander des délégués sur les rencontres au cas par cas.

7.2 Réunion Clubs et Sections Loisirs

- Cette réunion est prévue le 6 Novembre 2017 à 20h30. Elle sera mise à profit pour leur soumettre des sujets de réflexion.

7.3 Réunion des Délégués :

- M. Philippe GLORIES rend compte de la Réunion des Délégués. 2 délégués étaient présents, 2 excusés et 2 absents.

Le Comité Directeur décrète que Monsieur Alain BOYER, Candidat Délégué, ne fait plus partie de la liste des Délégués.

7.4 Participation à la Soirée des Trophées Associatifs du Tarn.

- Monsieur Stéphane DELPRAT rend compte de cette soirée à laquelle il a participé.

Le District du Tarn de Football était nominé avec la Marche Nordique et le Rugby à XIII Elite. Le Rugby à XIII a remporté le trophée.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale

Chantal DELOGE

Le Président

Raphaël CARRUS